

Ce carnet du jeune citoyen permet aux enfants, aux jeunes et à toute personne intéressée par les institutions de comprendre comment fonctionne une mairie.

Pour en savoir plus :

www.vie-publique.fr

Ce carnet fait partie du «Prêt à voter?», un ensemble d'outils pour comprendre comment fonctionnent les institutions afin d'être un.e citoyen.ne averti.e !



La collection des carnets du jeune citoyen sur anacej.fr

Retrouvez l'Anacej sur



Une collection destinée à fournir aux collectivités un outil d'information pour stimuler l'envie de s'engager sur son territoire.

LES CARNETS DU JEUNE CITOYEN

**une
mairie
késako**

www.anacej.fr
anacej

Il existe 35 356* communes en France métropolitaine et outre-mer :

Leur taille et leur population sont extrêmement variables : la plus peuplée, Paris, compte plus de deux millions d'habitants, mais 9 communes sur 10 ont moins de 2 000 habitants.

La mairie ou l'hôtel de ville :

C'est le bâtiment où se trouve le bureau des élu.e.s de la commune et du personnel municipal. C'est aussi le lieu où l'on célèbre les mariages.

Avec le ou la maire et les conseiller.ère.s municipaux, les agents travaillent dans différents services :

Il y a des services comme l'état-civil où l'on déclare les naissances et les décès ainsi que l'enseignement, la sécurité, l'aide sociale, l'entretien des voies communales, l'organisation d'élections. D'autres services sont rendus si le conseil municipal le souhaite : sports, fêtes, musées...

Dans une grande mairie, on trouve près de 300 métiers. On appelle généralement tout ce petit monde au service de la population de la commune : *la mairie*.

La mairie est présente dans la vie des habitant.e.s de la commune tous les jours :

Elle s'occupe des espaces verts, des équipements sportifs comme la piscine, de la bibliothèque, de l'entretien des écoles, de la cantine, ... Elle organise des fêtes, entretient les rues, informe les habitants, organise les élections...

Parfois les élu.e.s locaux souhaitent dialoguer avec les habitant.e.s et mettent en place des conseils de quartiers avec des adultes, des conseils de seniors avec les retraités, des conseils d'enfants et de jeunes (voir carnet du jeune citoyen n°2)...



un réseau national
d'acteurs et d'élus
enfance jeunesse
www.anacej.fr
anacej

Anacej 10-14 rue Tolain 75020 Paris
01 56 35 05 35 info@anacej.fr

Directeur de publication: Frédéric Pairault
Carnet conçu par Marie-Pierre Pernette
avec l'aide de l'équipe de l'Anacej
Graphisme: Nous Travaillons Ensemble
Réédition décembre 2018 ©Anacej

* Source : Insee 2018

Une mairie, késako ?

1 D'abord, il y a des élections

Les habitant.e.s élisent ceux qui vont diriger leur commune tous les 6 ans. Le nombre de conseiller.ère.s municipaux varie selon l'importance de la commune. Ce sont elles et eux qui éliront ensuite le ou la maire qui exécute les décisions du conseil municipal mais dispose de pouvoirs propres importants, en matière d'urbanisme, de police municipale et de personnel notamment.

Le maire :

Il ou elle est élu.e par le conseil municipal. Il ou elle est chargé.e de l'administration d'une commune et y représente l'État.

Les conseiller.ère.s municipaux :

Ils et elles composent le conseil municipal. Ils et elles sont élu.e.s par les habitant.e.s.

Les fonctionnaires territoriaux :

Ils et elles travaillent à la mairie et exécutent les décisions de la ou du maire et des conseiller.ère.s municipaux.

2 Des débats

Avec le. la maire, les conseiller.ère.s municipaux se réunissent en conseil municipal. Certain.ne.s ont leur spécialité, appelée en langage d'él.u.e.s "délégations" (urbanisme, communication, éducation, enfance/jeunesse, espaces verts...). Elles et ils proposent des projets et prennent des décisions que l'on appelle : "délibérations". Elles et ils travaillent avec les services, des agents qui leur apportent une aide technique et leurs points de vue de professionnels.

3 Du dialogue avec les habitant.e.s

Certains élu.e.s choisissent de faire fonctionner la ville en demandant l'avis des habitant.e.s ou en écoutant leurs propositions (conseils de quartiers, conseils d'enfants et de jeunes, conseils de seniors, assises de la ville, forum citoyen...).

4 Des actions

Ensemble, élu.e.s, agents et habitant.e.s font fonctionner la commune, améliorent la vie de leurs concitoyens en créant des services, en construisant des logements, en aménageant des espaces verts et des cours d'écoles, en organisant des festivités...



un réseau national d'acteurs et d'élus enfance jeunesse

anacej